

Notaires associés

Anne LEMAIRE
Aurore DETOUCHE

Notaires

22, rue d'Inkermann
B.P. 1335
59015 LILLE CEDEX

Téléphone : 03 20 57 47 72

Télécopie : 03 20 57 90 26

Dossier A 2022 00669
S.A.S.U " 56 boulevard des Alliés"

Suivi par : Loeticia FRAEYE
loeticia.fraeye.59014@notaires.fr

ATTESTATION

Maître Aude MONCHICOURT, Notaire soussigné, en qualité d'associé et au nom de la Société Civile Professionnelle dénommée "Aude MONCHICOURT et Mathieu LEROY, Notaires Associés", titulaire d'un office notarial, dont le siège social est à Lille, 22 rue d'Inkermann,

CERTIFIE ET ATTESTE qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 4 mai 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée, aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : "**56 boulevard des alliés**".

Siège social : FLINES LEZ RACHES (59148), 18 rue du Cattelet.

Capital : 1.000,00 € divisé en 10 actions de 100,00 € chacune.

Objet social : L'acquisition, la détention, l'exploitation de biens immobiliers ; la gestion de toute activité commerciale, artisanale, et de fonds ; la gestion de toute activité locative commerciale, artisanale ou de location meublée.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de DOUAI.

ACTIONNAIRE :

Monsieur Thibault Thomas TOUPET, artisan paysagiste, demeurant à FLINES LEZ RACHES (59148), 18 rue du cattelet.

Né à LILLE (59000), le 10 octobre 1989.

Célibataire.

Lors de la constitution, il a été effectué l'apport en numéraire suivant :

En date du 4 mai 2023, un apport en numéraire, libéré à hauteur de la totalité, s'élevant à la somme de MILLE EUROS (1.000,00 €) a été effectué par Monsieur Thibault TOUPET, en la comptabilité de la SCP "Aude MONCHICOURT et Mathieu LEROY, notaires associés" à LILLE.

Le capital social ainsi constitué s'élève à la somme de MILLE EUROS (1.000,00 €). Il est divisé en 10 actions de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 10, intégralement souscrites et attribuées à l'actionnaire unique en proportion de ses droits, savoir :

- A Monsieur Thibault TOUPET, 10 actions numérotées de 1 à 10, soit MILLE EUROS,

Ci, 1.000,00 €

Total égal au montant du capital social, soit MILLE EUROS,

Ci, 1.000,00 €

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établie sur deux pages, destinée à valoir et servir ce que de droit.

A LILLE

Le 5 mai 2023.

Me Aude MONCHICOURT



Successeurs de Me Patrick BRIDOUX et de Me Pierre SCHREVERE